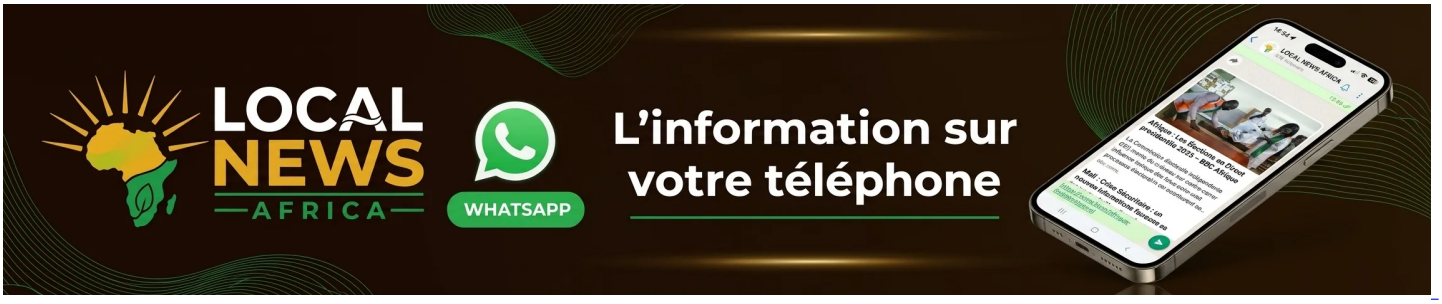


CAN 2025

Sénégal-Maroc, le titre africain se joue désormais devant le TAS

Auteur : **DOSSOU Ornel** | Publié le : **05 oct. 2026 à 17:08**



Dix mois après une finale spectaculaire à Rabat, le contentieux entre le Sénégal et le Maroc autour de la CAN 2025 entre dans une nouvelle phase. Le Tribunal arbitral du sport (TAS) examinera jeudi 8 octobre, à Lausanne, le recours de la Fédération sénégalaise de football contre la décision de la CAF qui a attribué le titre au Maroc sur tapis vert.

Le football africain s’apprête à vivre un nouvel épisode d’une finale de CAN qui ne cesse de rebondir. Jeudi 8 octobre 2026, le Tribunal arbitral du sport se penchera sur l’appel introduit par la Fédération sénégalaise de football (FSF) contre la Confédération africaine de football (CAF) et la Fédération royale marocaine de football (FRMF).

L’audience débutera à 9h30 au siège du TAS à Lausanne, en Suisse, et devrait se poursuivre jusqu’à l’après-midi. Les débats se dérouleront à huis clos, aucune des parties n’ayant demandé leur ouverture au public. Le Sénégal et le Maroc seront représentés sur place, tandis que la CAF participera à la procédure par l’intermédiaire de ses conseils. Les échanges se dérouleront en français.

Une finale remportée sur le terrain par le Sénégal

Le contentieux trouve son origine dans la finale disputée le 18 janvier 2026 au stade Prince Moulay Abdellah de Rabat. Au terme des 90 minutes, les deux équipes étaient à égalité. Dans le temps additionnel, le Maroc avait obtenu un penalty après intervention de la VAR, mais Brahim Diaz avait vu sa tentative arrêtée par le gardien sénégalais Édouard Mendy.

La rencontre avait alors basculé dans la prolongation. Pape Gueye inscrivait le but décisif et offrait au Sénégal une victoire 1-0, synonyme, sur le terrain, d'un deuxième sacre continental après celui de 2022.

Mais avant cette issue sportive, la finale avait été interrompue. Des joueurs sénégalais avaient quitté la pelouse pour protester contre la décision arbitrale accordant le penalty au Maroc. Après plusieurs minutes, ils étaient revenus sur le terrain et le match avait repris.

Le revirement de la CAF

Dans un premier temps, cette interruption n'avait pas entraîné la modification du résultat de la finale. La situation a toutefois changé après le recours introduit par la Fédération royale marocaine de football.

Le 17 mars 2026, le Jury d'appel de la CAF a annulé la précédente décision disciplinaire et considéré que le comportement du Sénégal relevait des articles 82 et 84 du règlement de la CAN. Il a déclaré le Sénégal forfait et homologué une victoire du Maroc 3-0. Le Maroc est ainsi devenu officiellement champion d'Afrique aux yeux de la CAF.

Cette décision a profondément modifié l'issue officielle d'une compétition dont la finale avait pourtant consacré le Sénégal sur la pelouse.

Le TAS face à une question juridique majeure

La FSF a contesté cette décision devant le TAS. L'enjeu dépasse donc désormais le seul résultat d'un match : il s'agit de déterminer si les dispositions réglementaires de la CAF justifiaient effectivement la transformation d'une victoire sénégalaise en forfait et en succès marocain 3-0.

Le TAS devra notamment examiner les circonstances de l'interruption, le comportement de l'équipe sénégalaise et l'application des articles 82 et 84 du règlement de la compétition.

Pour conduire les débats, une formation de trois arbitres a été constituée. Elle sera présidée par le Français Gérald Simon, assisté de l'Italien Luigi Fumagalli et de l'Allemand Ulrich Haas.

Pas de verdict le 8 octobre

L'audience du 8 octobre ne signifiera pas nécessairement la fin du feuilleton. Le TAS a précisé qu'il ne sera pas en mesure d'annoncer à l'avance la date de sa décision et que le verdict ne sera pas rendu le jour même. Après les débats, les arbitres entameront leurs délibérations.

L'enjeu est considérable pour les deux fédérations. Une décision favorable au Sénégal pourrait rétablir l'issue sportive de la finale disputée à Rabat. À l'inverse, la confirmation de la décision de la CAF consacrerait définitivement le Maroc comme champion de la CAN 2025.

Jeudi, à Lausanne, ce ne sera donc pas seulement le sort d'une finale qui sera examiné. C'est aussi la confrontation entre le résultat obtenu sur le terrain et l'application des règlements qui sera au cœur des débats.

PUBLICITÉ
